Cote du document:	EB/108/Rev.2	
Date:	19 septembre 2013	_
Distribution:	Publique	
Original:	Anglais	



Procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Cheryl Morden

Responsable du Bureau du Secrétaire téléphone: +39 06 5459 2254 courriel: c.morden@ifad.org

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent huitième session Rome, 10-11 avril 2013

Table des matières

Cha	pitre		Paragraphe	Page
I.	Int	roduction	1-2	1
II.	Ouverture de la session I. Décisions du Conseil d'administration		3-8 9-59	1-2 1-12
III.				
	Α.	Adoption de l'ordre du jour	9-13	2
	В.	Évaluation	14-26	2-5
	C.	Ouganda: Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluation du programme de pays	27-30	6
	D.	Ressources disponibles pour engagement	31-34	6-7
	E.	Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	35-36	7-8
	F.	Questions financières	37-48	8-10
	G.	Questions diverses	49-54	10-11
	Н.	Points présentés pour information	55-59	11-12
	I.	Clôture de la session	60	12
IV.	Do	cuments présentés pour information	61	12

Annexes		Page	
I.	Délégations à la cent huitième session du Conseil d'administration	13	
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent huitième session	28	
III.	Ordre du jour	31	

Procès-verbal de la cent huitième session du Conseil d'administration

I. Introduction

- 1. La cent huitième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 10 et 11 avril 2013. La liste des délégations figure à l'annexe I.
- 2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

- 3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent huitième session du Conseil d'administration. Notant qu'il s'agit de la première session du Conseil depuis le début de son deuxième mandat, le Président remercie tous les membres du FIDA pour l'avoir réélu à l'unanimité. Il souhaite la bienvenue à la Guinée équatoriale, à la Suisse et à la Turquie et félicite les représentants de la Suisse, de la Turquie et de la Chine, récemment accrédités. Suite à l'approbation du Conseil, il souhaite la bienvenue non seulement au représentant de l'Australie qui, en qualité d'observateur, pourra suivre les délibérations depuis la salle d'écoute mais également à d'autres personnes participant pour la première fois au Conseil d'administration du FIDA.
- 4. À propos du Conseil des gouverneurs du FIDA, le Président souligne le succès recueilli par la Table ronde de haut niveau des gouverneurs, et rappelle en particulier que celle-ci a permis de mettre l'accent sur l'importance de la reproduction à plus grande échelle et sur la nécessité d'accorder aux petits agriculteurs un rôle central dans les nouvelles stratégies d'investissement en faveur de l'agriculture et du développement rural. Les partenariats, notamment avec le secteur privé, ont constitué également un thème important et les gouverneurs ont mis l'accent sur le rôle joué par le FIDA s'agissant de débloquer des fonds en appui au développement agricole.
- 5. Illustrant les récentes activités du FIDA sur la scène internationale, le Président met en lumière les efforts déployés par le Fonds afin que les petits agriculteurs et le développement agricole soient au cœur du programme de développement de l'après-2015. À cet égard, le Président prend acte des activités menées par le Fonds de concert avec le Programme alimentaire mondiale (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) événements prévus en marge de la Conférence de la FAO, de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Semaine mondiale de l'alimentation en 2013. Passant ensuite au thème du renforcement de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, il mentionne diverses activités et initiatives menées de concert dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau, du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, de l'Année internationale de l'agriculture familiale et de l'Expo 2015.
- 6. Le Président fournit au Conseil d'administration des informations actualisées sur le recrutement pour les postes de haute direction Vice-Président et Secrétaire du FIDA notamment. Concernant l'avenir, il rappelle également que la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) a recommandé qu'un processus transparent soit mis en place pour la sélection du président de FIDA10. Vu que cela concerne de près le Conseil d'administration, il compte sur une collaboration fructueuse et invite les représentants à faire part de leurs points de vue sur la question.
- 7. Pour conclure, le Président informe le Conseil que l'année 2013 marque le dixième anniversaire de la création du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et loue

- le rôle joué par ce dernier en faveur de la transparence et de l'apprentissage au sein de l'institution.
- 8. Faisant référence aux discussions tenues lors de la Table ronde de haut niveau des gouverneurs, le représentant du Nigéria demande que le président du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) soit à l'avenir invité à prendre part à des événements de haut niveau avec les gouverneurs du FIDA. Il est décidé d'examiner cette proposition avec les Coordonnateurs et amis.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

- 9. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2013/108/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2013/108/R.1/Rev.2). Il prend également acte du calendrier de travail tel qu'il est exposé dans le document EB 2013/108/R.1/Rev.1/Add.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2013/108/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1).
- 10. Les amendements sont les suivants:
- 11. L'adjonction des points ci-après:
 - a) Informations actualisées concernant le portefeuille de placements du FIDA, dans le cadre du point 7 de l'ordre du jour "Questions financières".
 - b) Informations actualisées concernant l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, fournies à huis clos dans le cadre du point 8 de l'ordre du jour "Questions diverses".
- 12. La suppression des points ci-après:
 - a) Examen du Cadre pour la soutenabilité de la dette et des répercussions financières des dons. À la demande du Comité d'audit, l'examen de ce point sera reporté tant que le Comité n'aura pas conclu les délibérations en ce sens; et
 - b) Informations actualisées sur la mise en place d'un dispositif d'application du principe de responsabilité au FIDA. À la demande du Comité d'audit, l'examen de ce point sera reporté à la session de septembre du Conseil afin de laisser au Comité la possibilité de l'examiner lors de sa prochaine réunion, en juin.
- 13. Concernant le mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le FIDA, le Conseil, à la demande de la représentante de la Suède, décide d'approuver ce point par correspondance, conformément à l'article 23 du Règlement intérieur du Conseil d'administration (Vote par correspondance), dans un délai de six semaines (à savoir, au plus tard, le 22 mai 2013). Par ailleurs, il est décidé qu'une brève présentation illustrant toute question digne d'intérêt sera faite au Conseil.

B. Évaluation (point 3 de l'ordre du jour)

- a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-seizième session
- 14. Passant ensuite au document EB 2013/108/R.2, le Conseil d'administration examine le Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-seizième session et prend connaissance des informations qui y sont contenues.
- 15. Ayant pris note que le Luxembourg ne siégera plus au Comité d'évaluation, le Conseil, conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, approuve la nomination du Japon au Comité, en remplacement du Luxembourg.

16. En réponse à une question posée, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) explique que la brochure commémorative en l'honneur du dixième anniversaire d'IOE témoigne du rôle important joué par l'évaluation indépendante du FIDA en faveur de la responsabilité, de la transparence et de l'apprentissage au service d'une meilleure performance. Elle est destinée aux partenaires, tant internes qu'externes, et a été réalisée et publiée en interne, grâce à des contributions volontaires; des informations additionnelles concernant le budget relatif au responsable externe de la publication seront divulguées.

b) Évaluation au niveau de l'institution de l'efficience du FIDA et de l'efficience des opérations qu'il finance

- 17. Le Conseil d'administration examine l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficience du FIDA et de l'efficience des opérations qu'il finance, assortie du rapport des conseillers principaux indépendants ainsi que de la réponse de la direction y afférente (EB 2013/108/R.3/Rev.1 et EB 2013/108/R.3/Add.2), et prend note du résumé du président du Comité de l'évaluation sur les délibérations du Comité à ce sujet.
- 18. Le Conseil se félicite de cette évaluation novatrice et de grande qualité ainsi que du large consensus auquel sont parvenus IOE et la direction du FIDA sur les recommandations issues de l'évaluation.
- 19. Félicitant le Président pour avoir pris l'initiative de cette excellente évaluation et IOE pour l'avoir réalisée, les représentants soulignent l'importance de l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) guide du FIDA dans sa recherche permanente de l'efficience et exemple de bonne pratique pour d'autres institutions.
- 20. Concernant la méthodologie d'évaluation retenue et les préoccupations exprimées par la direction, et notant les échanges en cours entre IOE et le Département gestion des programmes sur un certain nombre d'aspects méthodologiques, quelques représentants mettent l'accent sur la nécessité de se pencher sur la méthodologie utilisée et sur la manière dont elle est appliquée dans les évaluations réalisées par le FIDA, notamment l'âge de la cohorte de projets, l'aptitude à tirer des enseignements de projets plus anciens, et l'échelle de notation appliquée. À cet égard, IOE précise que l'objectif est de définir, de concert avec la direction du FIDA, une interprétation commune tenant compte également des perspectives et des priorités du Comité de l'évaluation, et de publier en 2014 une deuxième édition du Manuel d'évaluation.
- 21. Sur la question des recommandations figurant dans le rapport, le Conseil attire l'attention sur un certain nombre de points:
 - **Présence dans les pays.** Sur ce point, les représentants soulignent qu'il est important d'adopter une approche globale prenant en considération des questions comme la délégation de pouvoir, le roulement et la motivation du personnel, le renforcement des capacités et l'infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC), et qu'il est nécessaire de garantir l'engagement dans la concertation sur les politiques et le renforcement des capacités institutionnelles, ainsi que les coûts y relatifs. La direction suggère qu'un rapport de situation concernant la présence dans les pays soit soumis à une session à venir du Conseil.
 - **Sélectivité.** Les membres rappellent combien il est important de renforcer la sélectivité, notant la nécessité de maintenir un équilibre délicat entre la sélectivité en termes de pays et la sélectivité thématique, tout en restant fidèle au mandat du FIDA, à savoir servir tous les États membres emprunteurs. À cet égard, la direction met l'accent sur le conflit inhérent entre une sélectivité renforcée en termes de pays et le mandat du FIDA d'être au service de tous les pays membres.

- Reproduction à plus grande échelle et approches novatrices. Les recommandations concernant la reproduction à plus grande échelle d'approches novatrices aux fins du renforcement de la portée et de l'impact du FIDA font l'objet d'un vaste consensus. La direction précise que cette approche a été adoptée dans tous les nouveaux programmes d'options stratégiques (COSOP) basés sur les résultats.
- **Durabilité et États fragiles.** Le rapport met l'accent sur la question de la durabilité et les représentants précisent qu'elle mérite une attention soutenue, notamment s'agissant du renforcement des capacités institutionnelles dans les États membres, surtout dans les États fragiles. La direction fait part de son intention de présenter au Conseil une proposition visant la création d'un fonds fiduciaire multidonateurs afin de canaliser des ressources en faveur de ces activités et de collaborer avec la FAO pour mettre à profit ses connaissances techniques. IOE recommande, avec l'approbation du Conseil, qu'une ENI sur l'engagement du FIDA dans les États fragiles soit menée en 2014.
- Rationalisation des processus opérationnels et réforme des ressources humaines. Prenant acte de l'importance que revêtent la rationalisation des processus opérationnels et la mise en oeuvre des recommandations relatives à la réforme des ressources humaines, le Conseil reconnaît que beaucoup de progrès ont déjà été accomplis en ce sens et préconise un regain d'attention en faveur du renforcement de l'efficience des projets. La direction, quant à elle, note que, pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire d'accroître les investissements dans le domaine des TIC.
- **Incidences budgétaires**. La direction fait observer que la plupart des recommandations comporteront des coûts, tant en termes budgétaires que de ressources humaines. Ainsi, les représentants prennent acte de la nécessité, aux fins de la mise en oeuvre de certaines recommandations, d'effectuer un classement par ordre de priorité ainsi qu'un certain nombre de compromis. Quelques représentants notent en outre que les États membres du FIDA pourraient être bien disposés face à ces incidences financières et aux besoins supplémentaires de ressources. Sur ce point, la direction réitère sa ferme intention d'analyser et d'évaluer le coût de ces recommandations afin d'établir les dépenses y relatives et les économies potentielles, en ayant à l'esprit les gains d'efficience en termes tant de réalisations que d'impact. Sur ce dernier point, la direction rappelle également les gains d'efficience déjà réalisés et, en réponse à une question concernant le recours à la budgétisation axée sur les résultats, met l'accent sur la nécessité d'améliorer la base de données afin de relier les activités aux réalisations et aux résultats et de s'orienter vers un budget davantage à moyen terme pour garantir l'utilité de la budgétisation axée sur les résultats.
- **Gouvernance**. Les recommandations relatives à la gouvernance, que le Comité de l'évaluation entendait examiner afin d'en rendre compte au Conseil à sa session de septembre 2013, font l'objet d'un débat animé. Des points de vue divergents sont exprimés, notamment sur les aspects ci-après:
 - la fréquence des réunions du Conseil des gouverneurs, question qui sera abordée par les Coordonnateurs et amis;
 - la délégation de pouvoir au Conseil d'administration pour l'approbation du budget administratif du Fonds;
 - la structure des listes;
 - l'élaboration d'un code de conduite à l'intention du Conseil d'administration (il est décidé que ce point, sur lequel le Conseil s'est déjà penché par le passé à l'occasion d'un séminaire informel, sera examiné avec les

- Coordonnateurs et amis avant de revenir devant le Conseil d'administration);
- la délégation de pouvoir au Président pour l'approbation des projets et programmes;
- le nombre de représentants d'États membres ayant accès aux réunions du Conseil; et
- le roulement et la composition des organes directeurs.
- 22. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela demande que soit inscrit au procès-verbal de la session le désaccord de son pays sur la question de la limitation du contrôle exercé par le Conseil aux grandes questions stratégiques, comme le propose la recommandation 6 de l'ENI. À cet égard, elle appuie sans réserve la réponse apportée par la direction à l'ENI. Par ailleurs, elle n'approuve pas la proposition visant à déléguer au Président l'approbation de tous les prêts et dons dans la mesure où l'approbation des ressources en faveur des projets constitue l'une des principales attributions du Conseil d'administration. Les autres membres du Conseil font écho aux préoccupations exprimées en ce sens.
- Les recommandations contenues dans l'ENI sont diverses par nature: certaines d'entre elles sont susceptibles d'être mises en œuvre immédiatement, d'autres devraient être examinées par le Conseil d'administration et/ou d'autres organes directeurs comme la Consultation sur la reconstitution. Il est décidé que les recommandations issues de l'ENI seraient, à l'instar des engagements pris au titre de FIDA9, intégrées dans le Programme de changement et de réforme du FIDA, en cours, conformément à la décision prise lors des consultations sur FIDA9. Les recommandations seraient mesurables et présentées selon un calendrier précis, et une version actualisée du plan d'action pour le renforcement de l'efficience du FIDA, assorti des recommandations de l'ENI, serait proposé au Conseil, en septembre 2013, après avoir été soumis au Comité de l'évaluation. Les recommandations issues de l'ENI seraient clairement indiquées de manière à faciliter leur suivi. De plus, les représentants souhaitent recevoir par écrit les commentaires d'IOE sur ce plan d'action. Sur la question du suivi, la direction précise au Conseil que les effets de ces recommandations seraient essentiellement consignés dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), dans le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) ainsi que dans l'Examen à mi-parcours de FIDA9.

d) Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (séance à huis clos)

- 24. Réuni en séance à huis clos, le Conseil se penche sur la question de la nomination du Directeur d'IOE et décide de mettre en place un groupe de travail ad hoc dont le mandat est exposé dans le document EB 2013/108/C.R.P.1/Rev.3.
- 25. Conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Président nomme les pays qui seront membres du Groupe de travail:
 - a) pour la Liste A: Pays-Bas;
 - b) pour la Liste B: Qatar; et
 - c) pour la Liste C: Chine.
 - Le Président précise également que Henock Kifle, Conseiller principal du Président représentera la direction au sein du groupe de travail et que Michael Gehringer jouera le rôle de Conseiller sur les ressources humaines auprès du groupe.
- 26. D'ici au 31 mai 2013, le groupe de travail présentera au Conseil d'administration, afin que celui-ci donne son approbation par correspondance, ses recommandations

en vue de la conclusion du processus de sélection et de nomination du Directeur d'IOE ainsi que de la révision de la Politique en matière d'évaluation.

C. Ouganda: Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et évaluation du programme de pays (points 4 et 3 c) de l'ordre du jour)

- 27. Le Conseil d'administration examine avec intérêt le COSOP pour l'Ouganda (EB 2013/108/R.6). Comme l'a recommandé IOE dans ses commentaires concernant le RIDE (EB 2012/107/R.8/Add.1) et afin d'améliorer encore la boucle d'apprentissage et le retour d'informations de l'évaluation au sein du FIDA, l'évaluation du programme de pays (EPP) pour l'Ouganda est elle aussi examinée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour (EB 2013/108/R.4).
- 28. Les membres du Conseil félicitent la direction du FIDA et IOE pour la présentation conjointe de l'EPP et du COSOP basé sur les résultats, en faisant observer qu'il s'agit là d'une bonne pratique à reproduire à l'avenir dans la mesure où elle permet d'avoir une solide vue d'ensemble et donne aux membres la possibilité de voir quels sont les enseignements et recommandations issus de l'évaluation qui ont été pris en compte dans la nouvelle stratégie de pays.
- 29. Concernant cette première EPP pour l'Ouganda, le Conseil félicite IOE pour la qualité de cette évaluation et prend note du fait que le partenariat établi entre le FIDA et le gouvernement contribue dans l'ensemble à la réduction de la pauvreté rurale dans le pays. Dans l'esprit de la Politique du FIDA en matière d'évaluation et en plus de la soumission des rapports d'EPP à l'examen du Conseil, les représentants proposent qu'IOE prépare également à l'intention du Conseil une courte note écrite illustrant les COSOP qui lui sont présentés, notamment afin d'évaluer si la direction a dûment pris en compte, dans le nouveau COSOP, les enseignements et les recommandations issus des évaluations indépendantes.
- 30. Les représentants prennent acte du vaste processus de consultation que la formulation a comporté au niveau du pays, d'où la grande qualité du document, que le Gouvernement ougandais a intégralement fait sien. Ce dernier point a par ailleurs été confirmé par le représentant de l'Ouganda lors des discussions. Répondant aux observations formulées par un certain nombre de représentants eu égard à la possibilité d'envisager le détachement du Chargé de programme de pays (CPP), conformément à la recommandation issue de l'EPP, la direction fait observer que la Politique relative à la présence dans les pays ne prévoit qu'un nombre limité de CPP en détachement, d'où la nécessité d'établir un ordre de priorité. La teneur du COSOP fait l'objet de quelques autres commentaires, en particulier concernant: la durabilité des investissements du FIDA; l'harmonisation et le partenariat avec les partenaires de développement; et la nécessité de renforcer l'engagement et le profil du FIDA s'agissant de la concertation sur les politiques en Ouganda. La direction répond aux différents points soulevés et invite les représentants à transmettre leurs commentaires par écrit à la division régionale afin d'obtenir des réponses plus détaillées et de suivre le cas échéant la situation avec leurs ambassades respectives à Kampala.

D. Ressources disponibles pour engagement (point 5 de l'ordre du jour)

- 31. Le Conseil d'administration examine le document sur les ressources disponibles pour engagement et son rectificatif (EB 2013/108/R.7 et EB 2013/108/R.7/Corr.1, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2013/108/R.7/Rev.1) ainsi que l'exposé présenté par la direction sur ce point.
- 32. Le Conseil se félicite de l'introduction de l'état des ressources disponibles pour engagement sur la base du principe du flux de trésorerie durable, qui représente un instrument plus solide aux fins de l'évaluation et de l'approbation, par le Conseil, des engagements du FIDA. En réponse à d'autres questions, la direction précise

que les contributions envisagées à l'heure actuelle reposent sur une hypothèse de croissance réelle zéro et que les augmentations reflètent seulement l'inflation. Le modèle repose également sur l'hypothèse d'une poursuite du panachage actuel de prêts et de dons octroyés par le FIDA. Le Conseil se dit favorable à la nature factuelle et en constante mutation du modèle, soulignant sa réactivité face à l'évolution de la situation. Les représentants sont par ailleurs informés que, pour le pouvoir d'engagement relatif à l'année suivante, l'approbation sera désormais demandée au Conseil à sa session de décembre. Le Conseil s'attend donc à examiner les Ressources disponibles pour engagement à sa cent dixième session, en décembre 2013, afin d'approuver le pouvoir d'engagement pour 2014.

- 33. En réponse aux demandes avancées par les représentants, la direction s'engage à inclure les hypothèses sur lesquelles repose le modèle dans les versions futures du document. Afin de multiplier les informations fournies, la direction décide par ailleurs d'intégrer une rubrique spécifique illustrant l'incidence des dons au titre du CSD sur la situation du FIDA en termes de trésorerie et de liquidités.
- 24. En conclusion, sur la base de la situation des ressources au 8 février 2013, qui permet d'envisager un flux de trésorerie durable à long terme pour le FIDA, le Conseil d'administration, conformément à la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, prend note des flux de trésorerie que devraient générer les obligations financières de contrepartie (sorties de trésorerie) dérivant des engagements au titre du programme de prêts et dons pour 2013, que la direction propose de fixer à titre indicatif à 836 millions d'USD, par rapport aux ressources actuelles et aux rentrées de fonds attendues. Sur cette base, le Conseil d'administration approuve les engagements pour 2013 et autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil d'administration en 2013, durant ses sessions ou par le biais de la procédure de défaut d'opposition. De plus, le Conseil demande au Président de rendre compte, lors des sessions à venir, des ressources disponibles pour engagement et des prêts et dons approuvés sur la base du principe du flux de trésorerie durable.

E. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso: Mémorandum du Président: Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba) – financement supplémentaire

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2013/108/R.8, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions six cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (9 675 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport, en particulier au paragraphe 6.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un don supplémentaire d'un montant équivalant à neuf millions six cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (9 675 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport, en particulier au paragraphe 6."

b) Asie et Pacifique

Bangladesh: Projet d'appui à la construction d''infrastructures côtières résilientes au changement climatique

36. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2013/108/R.9, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-six millions cent mille droits de tirage spéciaux (26 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un don d'un montant équivalant à six cent soixante mille droits de tirage spéciaux (660 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

F. Questions financières (point 7 de l'ordre du jour)

a) Rapport de la cent vingt-sixième réunion du Comité d'audit

Le Conseil d'administration examine le rapport de la cent vingt-sixième réunion du Comité d'audit (EB 2013/108/R.10) Dans l'exposé oral qu'il présente au Conseil, le président du Comité d'audit attire l'attention sur les délibérations initiales du Comité à propos du Cadre pour la soutenabilité de la dette et informe que le Comité s'est enquis notamment de l'incidence de contributions additionnelles sur les droits de vote, de la possibilité de fixer un seuil minimal de contributions au-dessous duquel les pays pourraient être exemptés de paiements compensatoires, et de questions relatives au partage des charges. Le Conseil est informé qu'un examen semestriel des recommandations du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO), v compris les commentaires de la direction sur les recommandations hautement prioritaires, serait présenté pour être discuté parallèlement à l'examen semestriel du plan de travail d'AUO. Par ailleurs, les représentants accueillent favorablement la décision du Comité d'examiner dans le détail le rôle que le Commissaire aux comptes pourrait jouer dans le cadre des audits de performance et s'attend à ce que lui soient présentées à l'avenir des informations actualisées en ce sens. Le Conseil approuve l'extension d'un an du contrat du Commissaire aux comptes, conformément à la recommandation du Comité, et prend acte des recommandations de ce dernier concernant les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012.

b) Besoins de financement au titre du trente-quatrième tirage sur les contributions des États membres en 2013

- 38. Le Conseil d'administration examine les besoins de financement au titre du trentequatrième tirage sur les contributions des États membres en 2013 (EB 2013/108/R.11) et adopte la décision ci-après:
- 39. "Le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage de 30% des contributions à la neuvième reconstitution en avril 2013 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2013. Au cas où les besoins de décaissement en 2013 excéderaient le montant de ce tirage, l'écart sera couvert par le recours aux avoirs liquides du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence."

EB/108/Rev.2

- c) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012, assortis de la déclaration de la direction et de l'attestation indépendante du Commissaire aux comptes relative au contrôle interne de l'information financière
- 40. Le Conseil d'administration examine les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012, assortis de la déclaration de la direction et de l'attestation indépendante du Commissaire aux comptes relative au contrôle interne de l'information financière (EB 2013/108/R.13 et Add.1, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2013/108/R.13/Rev.1) et adopte la décision suivante:
- 41. "En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assorti de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-septième session en février 2014, pour approbation."
- Le représentant de la Chine note que les bénéfices non distribués ont diminué, passant de 887 millions d'USD en 2010 à 505 millions d'USD en 2012. Il se dit préoccupé par le fait que, si cette tendance se poursuit, les bénéfices non distribués seront utilisés dans un délai maximum de deux ans, affaiblissant à terme les ressources de base du FIDA. Il souhaite que le Conseil examine cette question plus à fond. En réponse à ces observations, la direction précise que les dons accordés au titre du CSD sont inscrites comme dépenses pour l'exercice durant lequel les conditions de décaissement sont réunies et représentent une part importante du niveau global des dépenses et des pertes enregistrées. Il s'agit là du traitement comptable approprié sachant qu'il n'existe aucun instrument juridique pour rembourser la part correspondant au principal des dons CSD afin de justifier qu'elle soit considérée comme somme à recouvrer. Les pertes comptables correspondent effectivement aux flux de trésorerie sur le long terme. La direction estime cependant que le Fonds ne s'est pas trouvé confronté au risque d'interruption de ses opérations du fait des pertes comptables enregistrées. Les projections effectuées pour les flux de trésorerie sont fiables et indiquent la viabilité financière à long terme.
- 43. La représentante des Pays-Bas se dit préoccupée par le fait que les dons accordés au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette tendent à augmenter tandis que les prêts tendent à diminuer. Elle fait remarquer que, si cette situation devait perdurer, la viabilité financière à long terme du FIDA pourrait s'en ressentir. La direction précise que cette augmentation ne reflète pas nécessairement une tendance et que, en vertu des règles comptables en vigueur actuellement, les dons au titre du CSD sont comptabilisés comme pertes, en dépit de l'engagement pris par les États membres du FIDA de rembourser le Fonds pour le principal non recouvré.
- 44. Concernant les préoccupations exprimées à propos du plan d'assurance maladie après cessation de service, la direction note que l'augmentation des coûts est liée à un facteur démographique mais que le FIDA a la chance que ce plan puisse être intégralement financé.
- 45. En réponse à une demande concernant la diffusion des documents du Comité d'audit, il est appelé au Conseil que, conformément à la Politique en matière de diffusion des documents (2010) et au Mandat et Règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration, les documents du Comité d'audit échappent expressément à l'obligation de diffusion. Ces documents sont toutefois mis à la disposition des représentants au Conseil d'administration sur la plateforme interactive réservée aux États membres et protégée par un mot de passe.

d) Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Mali

- 46. Après examen de la proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Mali, le Conseil d'administration approuve la proposition de règlement de la dette concernant les arriérés du Mali relatifs aux prêts du FIDA en cours. Le Conseil prend acte de la nécessité de soutenir la prochaine campagne agricole au Mali et la situation difficile dans laquelle se trouve la population de ce pays. Les membres mettent par ailleurs l'accent sur le fait que la proposition constitue un rééchelonnement des arriérés actuels et prévoit le recouvrement intégral par le FIDA, et autorisent le Président à négocier et à signer l'accord de règlement de la dette conformément aux modalités et conditions figurant au paragraphe 15 du document EB 2013/108/R.27.
- 47. Le Conseil note que l'accord de règlement de la dette sera présenté au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.

e) Informations actualisées concernant le portefeuille de placements du FIDA

48. Le Conseil d'administration se félicite des informations actualisées que la direction du FIDA a fournies oralement concernant le portefeuille de placements du Fonds. Les représentants sont informés que les caractéristiques et l'incidence des changements apportés aux principaux paramètres du portefeuille de placements font à l'heure actuelle l'objet d'une analyse. Le FIDA pourrait ainsi éviter plus aisément les rendements négatifs et tirer parti d'un éventail différent de risques et d'avantages au sein du nouvel environnement financier. À cet égard, le Conseil attend avec intérêt de discuter les propositions concrètes avancées par la direction lors d'une session à venir, en 2013.

G. Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)

a) Mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le FIDA

- 49. Conformément à l'accord conclu lors de l'adoption de l'ordre du jour, le mémorandum d'accord passé entre la Banque asiatique de développement et le FIDA est brièvement illustré au Conseil (EB 2013/108/R.17).
- 50. En réponse aux questions soulevées, la direction précise que les répercussions financières du mémorandum d'accord sont minimes et sont similaires à celles des accords de coopération, et note que la coopération avec la Banque asiatique de développement permettrait de faire des économies, par exemple dans le domaine de la conception et de la supervision de projets cofinancés.
- 51. Conformément à la décision prise lors de l'adoption de l'ordre du jour, le mémorandum d'accord proposé est soumis à l'approbation du Conseil par correspondance, l'échéance étant fixée au 22 mai 2013. Le Bureau du secrétaire communiquera avec le Conseil d'administration sur cette question par le biais de la plate-forme interactive réservée aux États membres et les représentants seront informés de l'issue immédiatement après la date limite.

Révision du procès-verbal de la cent septième session du Conseil d'administration

- 52. Le Conseil d'administration adopte le procès-verbal de la cent septième session du Conseil d'administration, tel que modifié par le document EB 2013/108/R.18.
 - Invitation d'États non membres du FIDA à suivre, en qualité d'observateurs sans droit de parole, les délibérations du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires
- 53. Le Conseil d'administration approuve la proposition contenue dans le document EB 2013/108/R.28 visant à autoriser les États non membres du FIDA mais dont la

procédure d'adhésion est en bonne voie à suivre les délibérations du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires en tant qu'observateurs sans droit de parole.

- d) Informations actualisées concernant l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (séance à huis clos)
- 54. Lors d'une séance à huis clos, des informations actualisées sont fournies au Conseil d'administration concernant la question de l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. La direction s'engage à tenir le Conseil régulièrement informé à cet égard.

H. Points présentés pour information

Aperçu du Plan à moyen terme du FIDA 2013-2015

- 55. Passant ensuite à l'Aperçu du Plan à moyen terme (PMT) du FIDA 2013-2015 (EB 2013/108/R.26), le Conseil d'administration se félicite de pouvoir examiner ce document. Le Président déclare que la présentation du PMT au Conseil arrive à un moment opportun et que ce document constitue essentiellement un outil de gestion. Cependant, vu que l'examen du document par la direction coïncide avec le cycle de reconstitution, le moment est bien choisi pour le discuter avec le Conseil.
- 56. Saluant la nature stratégique et axée sur les résultats de cette approche, le Conseil souligne combien le PMT est important pour que le FIDA puisse atteindre les objectifs ambitieux fixés pour FIDA9. Les représentants prennent par ailleurs acte du double volet de l'objectif garantir l'efficience en parvenant à mener à bien la reproduction à plus grande échelle. Le Conseil se félicite également de la priorité accordée par le PMT à l'efficience institutionnelle du FIDA.
- 57. Le Conseil d'administration prend acte du caractère ambitieux de ce plan triennal et demande un complément d'information sur la manière dont le FIDA envisage sa mise en œuvre. La direction précise que, pour atteindre les objectifs de FIDA9, le PMT repose principalement sur la reproduction à plus grande échelle, la concertation sur les politiques, la gestion des savoirs, les partenariats et la mobilisation de ressources supplémentaires. Elle note par ailleurs que le FIDA s'efforce d'améliorer la planification, d'élargir le niveau des effectifs des bureaux de pays et de renforcer les capacités du personnel par le biais de la formation.
- 58. Le Conseil note l'incidence de la crise financière, à la fois sur la dette souveraine et sur l'aide publique au développement (APD), d'où la nécessité pour le FIDA d'explorer des sources alternatives de financement supplémentaire. Tout en se félicitant de l'accroissement du cofinancement et en prenant acte du fait que les partenariats, toujours plus nombreux, avec le secteur privé aux fins de la reproduction à plus grande échelle des interventions couronnées de succès joueraient un rôle plus important, un certain nombre de membres insistent sur la nécessité d'examiner l'impact des contributions du secteur privé sur la gouvernance. La direction fait toutefois observer que l'impact sur la gouvernance ne serait pas le même que celui que pourraient avoir les contributions de fondations privées sur les ressources de base. La direction fait en outre observer que la mobilisation de ressources autres que celles de l'APD a essentiellement concerné le cofinancement national, preuve d'un degré élevé d'appropriation des projets par les pays et d'harmonisation avec les politiques et programmes nationaux.
- 59. En réponse à une question concernant la parité hommes-femmes, la direction attire l'attention sur le fait que, comme il en est fait état dans le RIDE, les indicateurs concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes montrent que de grandes avancées ont été réalisées en ce sens. Par ailleurs, la direction s'engage à identifier des indicateurs plus solides afin d'améliorer l'analyse selon le sexe dans le Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Rappelant combien il est

difficile de prévoir ex ante le budget des domaines thématiques, la direction informe le Conseil que les équipes sur la parité hommes-femmes au sein des institutions dont le siège est à Rome déploient actuellement des efforts conjoints afin de pouvoir ventiler les ressources de manière à identifier plus clairement, a posteriori, les dépenses dans ce domaine. Le Conseil note que les préoccupations exprimées à propos de la diversité hommes-femmes influent également sur l'examen, en cours, de la Stratégie en matière de ressources humaines, et se félicite que le Président se soit assumé la défense de ce thème au FIDA.

I. Clôture de la session

60. Après avoir fait la synthèse des délibérations, le Président salue les représentants des Pays-Bas et du Canada, qui prennent part au Conseil pour la dernière fois. Au nom du Fonds et du Conseil, le Président les remercie pour leur dévouement et leur collaboration constructive. Vu le caractère positif et engagé des délibérations tout au long de cette session, le Président se dit confiant, à l'aube de ce deuxième mandat, passionnant.

IV. Documents présentés pour information

- 61. Les documents suivants ont été présentés au Conseil d'administration pour information.
 - Version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (EB 2013/108/R.19)
 - 2. Procédures et définitions pour la détermination des ressources disponibles pour engagement sur la base du principe du flux de trésorerie durable (EB 2013/108/R.20)
 - 3. Activités prévues au titre des projets (EB 2013/108/R.21)
 - 4. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2013/108/R.22)
 - 5. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (EB 2013/108/R.24)
 - 6. Montant estimatif des remboursements du principal, des commissions de service nettes et des intérêts non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2013/108/R.25)



المشاركون في الدورة الثامنة بعد المائة للمجلس التنفيذي

Delegations at the 108th session of the Executive Board

Délégations à la cent huitième session du Conseil d'administration

Delegaciones en el 108º período de sesiones de la Junta Ejecutiva

Executive Board — 108th Session Rome, 10-11 April 2013

For: **Information**

ALGERIA

Nourdine LASMI Directeur de la maintenance et des moyens Ministère des finances Alger

Mohamed MELLAH
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE Ministro Representante Permanente Adjunto de la República Argentina ante la FAO, FIDA y PMA Roma

BELGIUM

Marc HEIRMAN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Benvindo BELLUCO General Coordinator of Policies with International Organizations Secretariat of International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.

BRAZIL (cont'd)

Cláudia Angélica VASQUES SILVA First Secretary Alternate Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

CANADA

Ann Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Courtney HOOD
Advisor
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

ZHANG Zhengwei Counsellor Deputy Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

SUI Li Second Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

SHEN Zhihua
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to IFAD Rome

Mette Nygaard GODIKSEN Attaché The Royal Danish Embassy Rome

EGYPT

Magdi Anwar HASSANEIN
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EQUATORIAL GUINEA

Crisantos OBAMA ONDO Embajador Representante Permanente de la República de Guinea Ecuatorial ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

Mateo NSOGO Asistente del Representante Permanente Misión Permanente de Guinea Ecuatorial ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

FINLAND

Merja Ethel SUNDBERG Minister Counsellor Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic of Finland
Rome

FINLAND (cont'd)

Jenni HEIKKA

Intern

Embassy of the Republic of Finland

Rome

FRANCE

Donatienne HISSARD Conseillère Représentante permanente adjointe de la République française auprès de l'OAA, PAM et FIDA

Rome

Cécile HUMBERT-BOUVIER
Conseillère économique
Adjointe au Chef du Service
économique régional de Rome
Ambassade de France
Rome

GERMANY

Michael BAUER Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome

Sophia SCHULDIS Intern Permanent Representation of the Federal Republic of Germany Rome

GUATEMALA

Sylvia WOHLERS DE MEIE Ministro Consejero Encargado de Negocios, a.i. Embajada de la República de Guatemala Roma

INDIA

Sheyphali B. SHARAN
Director (MI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

INDIA (cont'd)

Rajeev KUMAR First Secretary Embassy of the Republic of India Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO Secretary-General Ministry of Agriculture Jakarta

Priyo ISWANTO
Minister
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Agus Prihatin SAPTONO Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

Hamim HAMIM Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

Suryadi Abdul MUNIR Head of Foreign Cooperation Ministry of Agriculture Jakarta

Rachmat Bagus SUHARYO Head of Sub-Division Ministry of Agriculture Jakarta

Hariwan Puja WILAPA Technical Officer Ministry of Agriculture Jakarta

ITALY

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Lucia SENOFONTE
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUIESAN Counsellor Alternate Permanent Representative of the Italian Republic to IFAD Rome

Pier Luigi GENTILE Deputy National Focal Point for UNCCD Ministry of Foreign Affairs Rome

Nicola PISANI Financial Officer Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Rome

ITALY (cont'd)

Jessyama FORLINI Assistant Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Rome

JAPAN

Hideya YAMADA Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of Japan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER Regional Manager for Central Asian and European Countries Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City

MAURITIUS

Ram Prakash NOWBUTH Permanent Secretary Ministry of Agro-Industry and Food Security Port Louis

MEXICO

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO Embajador Representante Permanente de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

Alan ROMERO ZAVALA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Erlijne WISSELS
Policy Advisor
International Financial Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Jan VAN DER VELDE
Advisor
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Marleen SCHOEMAKER
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome

Tonje LIEBICH LIE
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Astrid THUEN Intern Royal Norwegian Embassy Rome

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative of
the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PORTUGAL

Ana BARRETO
Senior Officer
Department for Cooperation and Institutions
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB

Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

SPAIN

Fernando CASTILLO BADAL
Jefe
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

Francisco CAPOTE Primer Secretario Embajada de España Roma

SWEDEN

Erik JONSSON Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI Programme Officer Royal Swedish Embassy Rome

Adam ANTONSSON Junior Officer Royal Swedish Embassy Rome

SWITZERLAND

Christina E. GRIEDER Ministre Représentant permanent de la Confédération suisse auprès de la FAO, du FIDA et du PAM Rome

SWITZERLAND (cont'd)

Peter BIELER
Chef
Section Programme global sécurité alimentaire
Direction du développement et de
la coopération (DDC)
Département fédéral des
affaires étrangères
Berne

TURKEY

Vedat MIRMAHMUTOGULLARI Acting Undersecretary Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara

Makbule KOÇAK
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Emin GÜRE
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
Department of International Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Karen MATHIASEN
Director
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Clemence LANDERS
International Economist
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Christopher SHEPHERD-PRATT
Senior Humanitarian and
Development Advisor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN Embajadora Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)(cont'd)

Tomas CENTENO
Director General (E) de Estrategia
y Evaluación de Riesgo
Oficina Nacional de Crédito Público
Ministerio de Poder Popular de
Planificación y Finanzas
Caracas

Deily Marisela BALOA Representante de la Oficina Nacional de Crédito Público Ministerio de Poder Popular de Planificación y Finanzas Caracas

المراقبون

OBSERVERS OBSERVATEURS OBSERVADORES

COSOP Deliberations¹:

UGANDA

Robert SABIITI

First Secretary (Agricultural Attaché) Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome

Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent huitième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2013/108/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2013/108/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2013/108/R.2 + Add.1 ¹	3 a)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-seizième session
EB 2013/108/R.3/Rev.1 + Add.2	3 b)	Évaluation au niveau de l'institution de l'efficience institutionnelle du FIDA et de l'efficience des opérations qu'il finance
EB 2013/108/R.4	3 c)	Ouganda: Évaluation de programme de pays
EB 2013/108/R.5 ¹ + Add.1 ¹ + C.R.P.1 ¹ + C.R.P.1/Rev.1 ¹ + C.R.P.1/Rev.2 ¹	3 d)	Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2013/108/R.6	4	Ouganda: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/108/R.7 + Corr.1	5	Ressources disponibles pour engagement
EB 2013/108/R.8 + Add.1	6 a)	Burkina Faso: Mémorandum du Président: Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba) – prêt et don supplémentaires
EB 2013/108/R.9 + Add.1 + Sup.1 ²	6 b)	Bangladesh: Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques
EB 2013/108/R.10 ²	7 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-sixième réunion
EB 2013/108/R.11	7 b)	Besoins de financement au titre du trente- quatrième tirage sur les contributions des États membres en 2013
EB 2013/108/R.12	7 c)	Examen de la situation du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2013/108/R.13 + Add.1	7 d)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012
EB 2013/108/R.27	7 e)	Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Mali

Document confidentiel
 Document distribué en anglais seulement

EB 2013/108/R.14	8	Informations actualisées sur le dispositif d'application du principe de responsabilité au FIDA
EB 2013/108/R.17	9 a)	Mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole
EB 2013/108/R.18	9 b)	Révision du procès-verbal de la cent septième session du Conseil d'administration
EB 2013/108/R.28	9 c)	Invitation d'États non membres du FIDA à suivre, en qualité d'observateurs sans droit de parole, les délibérations du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires
Documents présentés pour info	rmation	
EB 2013/108/R.19		Révision des Conditions générales applicables au financement du développement agricole
EB 2013/108/R.20		Procédures et définitions pour la détermination des ressources disponibles pour engagement sur la base du principe du flux de trésorerie durable
EB 2013/108/R.21		Activités prévues au titre des projets 2013-2015
EB 2013/108/R.22		Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2013/108/R.23		Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA en 2012
EB 2013/108/R.24		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2013/108/R.25		Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2013/108/R.26		Vue d'ensemble du Plan à moyen terme du FIDA pour la période 2013-2015
Notes d'information		
EB 2013/108/INF.1		Arrangements pour la cent huitième session du Conseil d'administration
EB 2013/108/INF.2		Dons 2012 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
EB 2013/108/INF.3		Plan pour la concertation sur les politiques au niveau des pays

EB 2013/108/INF.4³

EB 2013/108/INF.5

Liste des documents pour la cent huitième session du Conseil d'administration

Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition

³ Document distribué en anglais seulement

Cote du document:

Point de l'ordre du jour:

Date:

Distribution:

Publique

Anglais



Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2374 courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent huitième session Rome, 10-11 avril 2013

Ordre du jour

Points de l'ordre du jour pour approbation, examen et/ou confirmation

- 1. Ouverture de la session
- 2. Adoption de l'ordre du jour [A]

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = pour approbation

E = pour examen

C = pour confirmation

- 3. Évaluation
 - a) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-seizième session [E]
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de l'efficience du FIDA et de l'efficience des opérations qu'il finance [E]
 - c) Évaluation de programme de pays: Ouganda [E]
 - d) Nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [A] (séance à huis clos)
- 4. Programme d'options stratégiques pour le pays: Ouganda [E]
- 5. Ressources disponibles pour engagement [A]
- 6. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration [A]
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso: Mémorandum du Président: Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est (Projet Neer-Tamba) – prêt et don supplémentaires

b) Asie et Pacifique

Bangladesh: Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques

- 7. Questions financières
 - a) Rapport de la cent vingt-sixième réunion du Comité d'audit [E]
 - b) Besoins de financement au titre du trente-quatrième tirage sur les contributions des États membres en 2013 **[A]**
 - c) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2012, assortis de la déclaration de la direction et de l'attestation externe indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière [A]
 - d) Proposition de rééchelonnement de la dette de la République du Mali [A]
 - e) Informations actualisées concernant le portefeuille de placements [I]
- 8. Questions diverses
 - a) Mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le FIDA [E]
 - b) Version révisée du procès-verbal de la cent septième session du Conseil d'administration [A]

c) Invitation d'États non membres du FIDA à suivre, en qualité d'observateurs sans droit de parole, les délibérations du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires [A]

d) Informations actualisées concernant l'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification [I] (séance à huis clos)

II. Documents présentés pour information

Les points présentés pour information ne seront discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 1. Version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole **[I]**
- 2. Procédures et définitions pour la détermination des ressources disponibles pour engagement sur la base du principe du flux de trésorerie durable [I]
- 3. Activités prévues au titre des projets [I]
- 4. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[1]**
- 5. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2012 [I]
- 6. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service [I]
- 7. Montant estimatif des remboursements du principal, des commissions de service nettes et des intérêts non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette [I]
- 8. Aperçu du Plan à moyen terme du FIDA 2013-2015 [I]

Notes d'information

- a. Arrangements pour la cent huitième session du Conseil d'administration
- b. Dons 2012 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
- c. Plan pour la concertation sur les politiques au niveau des pays
- d. Liste des documents présentés à la cent huitième session du Conseil d'administration
- e. Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition